

N°

ast



227

1

TRAIT D'UNION



Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2021

- 1** ÉDITO
**BIEN LANCÉ·E·E·E·E/
E·S·ÉE/EÉ·ES·S**
- 4** TYPO
**LES FONDEMENTS
DEMEURENT...**
- 6** MÉDIAS
**LA RTS, LA
LANGUE ÉPICÈNE
ET LA FRANCE
QUI RICANE**
- 8** SUJET QUI FÂCHE
**SUS AU VIRUS
INCLUSIVISTE!**
- 16** SUJET QUI FÂCHE
**EST-CE LE LANGAGE
OU L'ÉCRITURE
QUI EST INCLUSIF
OU INCLUSIVE ?**
- 25** LEXIQUE
**PAS DE MOT
DE L'ANNÉE 2020
POUR LE
DICTIONNAIRE
*LE ROBERT***
- 28** IDIOME
**DÉFENSE
DU FRANÇAIS**
- 31** ARCI
**BILLET
DU TRÉSORIER**
- 32** ARCI
LES COMPTES
- 33** ARCI
**LES MEMBRES
DE A À Z**
- 36** ZEN
**LE CONFINEMENT
ILLUSTRÉ!**
- 38** ZEN
**MOTS
CROISÉS**
- 40** AGENDA

BIEN LANCÉ·E·E·E·E/ E·S·ÉE/EÉ·ES·S

ÉDITO

Ça y est, on peut recommencer à y croire, la Covid-19 va peut-être enfin nous laisser tranquilles. Du moins, nous permettre de reprendre une vie normale. Mais comment ? La lisibilité se voulait le thème central de ce numéro 227, nous allons le coupler à la normalité et non à la norme. Bienvenue en 2021, Arciens, Arciennes... et pas Arcien·ne·s!

Voici le premier *Trait d'Union* de l'année. Le monde change et nous trouble avec la question de l'écriture inclusive, nous en parlons. Nous nous lançons dans la numérisation de notre belle association. Le site internet nouveau est donc arrivé : www.ast-arci.ch ! Comme promis, il s'agit d'une nouvelle, fraîche mais encore bien maigre plateforme sur laquelle nous allons pouvoir mettre en avant nos activités... du moment qu'elles reprennent. Merci à Steve Richard de nous avoir fourni ce bijou de support pour pouvoir nous exprimer largement, avec toujours l'intention de faire évoluer notre association. Et cela sans ambiguïté de genre ni discrimination de canton, en l'occurrence pour ce qui est de la future assemblée générale qu'il revient aux Fribourgeois d'organiser cette année, non pas comme d'habitude le dernier samedi du mois de mai, mais plus vraisemblablement dans le courant du mois d'octobre. Si tout va bien d'ici là nous pourrions vous proposer d'élire une nouvelle trésorière, Nadine Jasinski, actuelle coprésidente de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) que l'on compte parmi nos membres, et le comité de l'Archi se sera réuni pour se (re) mettre en branle, comme on dit.



Activités

La dictée du Mouvement des aînés vaudois aura lieu au deuxième trimestre, théoriquement le 26 juin, à Lausanne pour la première fois. Elle sera coanimée par deux

personnalités de la RTS, soit Laurence Bisang, animatrice des *Dicodeurs* sur La Première, qui lira la dictée concoctée par Pascal Bernheim, animateur et chroniqueur, toujours sur La Première. Le MDA nous a à nouveau sollicités pour la relecture. C'est une bonne nouvelle, pourvu que ça ait lieu ! Je profite de cet éditto pour lancer un appel à tous les Arciens volontaires, afin qu'ils se tiennent dans les blocs de départ (*starting-blocks*, en bon français) pour venir corriger les épreuves de cette dictée. Détails suivront. Inscrivez-vous auprès de moi. (Mon adresse de courriel est en troisième de couverture.)

Appel à volontaires : Nadine Jasinski, citée ci-dessus, nous sollicite afin de participer à une conférence sur le langage épïcène et l'écriture inclusive qui se tiendra, si tout va bien, le vendredi 5 novembre 2021 au Kursaal de Berne. Cette conférence sur la « Gender Sprache », en allemand, sera agrémentée d'articles et de vidéos avec des interventions en italien également. Une présentation d'une trentaine de minutes serait la bienvenue. Je compte y participer, et je serais ravie d'y aller accompagnée ou de rassembler le matériel qui me sera envoyé.

Thématiques

Le clin d'œil à l'écriture inclusive dans le titre et le chapeau de cet éditto n'est pas anodin, le sujet animant les esprits depuis un moment maintenant. La RTS a suscité des réactions en décidant d'adopter cette pratique sans vraiment consulter quiconque... D'aucuns disent que ce serait pour se dédouaner des accusations qui ont terni sa réputation depuis l'enquête du *Temps* sur l'attitude très « moyenne » du journaliste légendaire romand (que nous ne citerons pas sous peine de nous faire accuser d'avoir cité un nom et pas l'autre !) et de deux dirigeants, allez savoir... Quoiqu'il en soit, nous sommes ravis de traiter la question. Un texte d'Alain Rebetez, journaliste à Tamedia, à ce sujet, se trouve en page 6.

Ce climat tendu rebat les cartes d'une pratique qui s'est installée au fil du temps, l'écriture, que de nombreuses personnes, même issues des milieux académiques, confondent avec le langage, omettant cette subtile diffé-

rence entre l'oral et l'écrit. Non seulement il est important de préserver la lisibilité d'un texte, comme nous le dit Roger Chatelain, que nous sommes ravis de compter dans nos pages et qui nous fait cadeau d'un extrait de son ouvrage (*Typographie* – « Vingt-quatre tranches alphabétiques », Éditions Ouverture, 2017), mais il est aussi fondamental de savoir de quoi on parle. Patricia Philipps remet les pendules à l'heure et nous charme, comme toujours, de sa plume inconditionnelle, justement au sujet de l'écriture inclusive, avec son regard qui perce les murs érigés par les problématiques soulevées et son approche incisive franchement géniale. De quoi nous entretenir et nous faire réfléchir.

L'Archi se porte garante d'une cohérence de la langue, de la grammaire et du sens des propos tenus à l'écrit. Il n'est pas question de se positionner pour ou contre une éventuelle évolution de l'écriture, mais d'en comprendre les enjeux... correctement. Et en trois niveaux de lecture, jusqu'au point final.

Bon printemps, qu'il vous soit doux et ensoleillé !

Monica D'Andrea, présidente



Nadine Jasinski, responsable du Service linguistique de la Direction du travail au Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Vice-présidente, puis coprésidente de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) depuis 2016. Détentrice du brevet fédéral de correctrice allemand-français depuis 2019.

« En ouvrant la porte du métier de correctrice, j'ai découvert un lieu énigmatique où l'on tutoie les dictionnaires et où l'on s'interroge sur la teinte des feuilles, la différence entre les adjectifs *sismique* et *tellurique*, la particularité orthographique des noms de métiers tels qu'*horloger-bijoutier* et correcteur tierceur, et les accords du participe passé. En ma qualité de Mère Virgule, je fais feu de tout bois afin de déceler les fautes en un clin d'œil : à l'heure des logiciels de correction, rien ne remplace un bon vieux stylo rouge... »

LES FONDEMENTS DEMEURENT...

Un docte théoricien de la typographie proclamait, il y a quelque temps : « La lisibilité est un critère purement subjectif. » Il fondait sa déclaration sur deux propositions :

- Les personnes souffrant de déficience visuelle constatent que les linéales (les lettres sans empattements) sont plus claires, moins « ambiguës », que les caractères classiques.
- Traditionnellement, on a toujours affirmé que les caractères à empattements (habituellement qualifiés de « classiques ») sont plus lisibles que les autres. Parce que, notamment, lesdits empattements guident l'œil d'une lettre à l'autre, à l'intérieur d'un mot.

Cela est bel et bon, mais un peu court !

Encore faudrait-il définir la notion de « lisibilité » par rapport à celle de « visibilité » (comme la perception sur les affiches, notamment)... De surcroît, peut-on fonder une règle en se référant à une frange « marginale », celle des malvoyants ? Plus sérieusement, il faut rappeler que l'habitude, c'est-à-dire l'accoutumance, est un facteur primordial favorisant la lisibilité. L'œil du lecteur aime particulièrement ce qu'il connaît et reconnaît. On se rappelle, par exemple, que le caractère gothique (au dessin souvent tarabiscoté) était parfaitement perçu par ses usagers.

Parallèlement, il faut savoir que le style de la police, la graisse et la taille des signes jouent un rôle non négligeable. Comme l'interlignage et la justification (soit la longueur des lignes), d'ailleurs. On ajoutera, naturellement, l'influence exercée par le support d'impression (on lit

mieux des textes imprimés en noir sur fond blanc – voire très légèrement teinté – que sur du papier en couleur).

Si subjectivité il y a, c'est sûrement dans le dessin du caractère qu'il faudrait la déceler. En substance, on sait que les linéales fleurent bon la technicité et la modernité, alors que les groupes dits « romains » suggèrent plutôt le classicisme et l'aspect littéraire. À notre époque, en partie grâce aux facilités offertes par l'informatique, les nouvelles fontes foisonnent (certaines de haute qualité, du point de vue de la lisibilité, justement).

Ajoutons qu'une certaine mode, prisée par des graphistes et designers, dans la publicité, les revues particulièrement, privilégie la composition en capitales (pour des titres, des intertitres, des légendes, voire des chapeaux...). Est-il vain de rappeler qu'un mot en bas-de-casse (en minuscules) est beaucoup mieux et rapidement lu que celui composé en capitales ?

Ce qui veut dire qu'il en est de la typographie comme de l'art en général : des goûts et des couleurs, on peut discuter... Mais certains fondements demeurent !

Roger Chatelain

Propos partiellement repris de l'ouvrage intitulé *Typographie* – « Vingt-quatre tranches alphabétiques », Éditions Ouverture, 2017.

LA RTS, LA LANGUE ÉPICÈNE

et la France qui ricane

La nouvelle a franchi la frontière sans masque ni test PCR tout récemment, et elle n'est pas passée inaperçue : la RTS faisait officiellement savoir qu'elle entendait désormais promouvoir « le langage inclusif et épïcène sur ses antennes et vecteurs de communication ». Comme cela est bien dit. En France, cette annonce lui a valu quelques commentaires fleuris.

Sur CNews, le très réactionnaire Pascal Praud a suffoqué d'indignation, dénonçant un nouveau diktat de la bien-pensance féministe et « intersectionniste ». Sur RTL, le chroniqueur Cyprien Cini, plus prudent et circonspect, s'est gardé de juger sur le fond et contenté de ricanements : si dire « Bonjour à tous » est une marque de masculinisation de la langue à extirper sans faiblesse, alors tous les journalistes de RTL, sexes et genres confondus, sont en faute, a-t-il constaté.

Car c'est de cela qu'il s'agit. Désormais, sur les antennes de la RTS (ou vecteurs, ne chipotons pas), vous ne devriez plus entendre : « Bonjour à tous », mais : « Bonjour à toutes et à tous ». Ou mieux encore : « Bonjour et bienvenue ». Dans une petite vidéo que la RTS a diffusée sur Twitter, une consultante en égalité dans les médias explique que cette formulation est « encore plus inclusive », car elle « s'adresse à tout le monde, et aussi aux personnes qui ne se reconnaîtraient pas dans l'identité de femme ou d'homme ».

Le reste est à l'avenant : on se gardera de poser des questions sur sa vie privée à une cheffe d'entreprise, car cela suggère que sa place naturelle est à la maison. On ne dira plus : les Genevois ont voté, mais Genève a voté. On ne dira

*Louis de Funès,
un ricaneur-né.*

©DR



plus : les infirmières sont en grève, mais les infirmières et infirmiers sont en grève. La vidéo suggère même d'un ton enthousiaste que les journalistes fassent preuve d'imagination et disent par exemple : les blouses blanches sont en grève. Quelle créativité ! Je dois confesser que, quand j'ai vu cette vidéo, je me suis demandé quels auraient été mes sentiments si j'avais encore travaillé à la RTS.

Le problème n'est pas celui des intentions : féminiser titres et professions, rendre compte de la présence des femmes à égalité de celle des hommes est une nécessité et une préoccupation que je partage. Toutefois, le langage épïcène veut plus : il est un outil de transformation sociale, il porte un combat et procède d'une idéologie particulière du féminisme. Bref, c'est un choix politique. On peut défendre l'égalité femmes-hommes sans y adhérer.

Choisir le langage épïcène n'a rien de condamnable et je trouve légitime que des journalistes l'utilisent. Mais l'imposer à ses collègues, pire encore, que la direction d'un service public l'impose à ses collaborateurs, c'est autre chose. Quelle que soit la manière souriante dont elle s'y prend. Personnellement cela m'aurait choqué et plongé dans le malaise. Je ne serais pas étonné que plusieurs de mes anciennes collègues le soient également.

*Alain Rebetz,
journaliste à Tamedia, in 24 heures du 19.02.21*

SUS AU VIRUS INCLUSIVISTE !

Aussi dangereux pour la langue française que le coronavirus actuel l'est pour la santé des humains, le virus inclusiviste contamine certains milieux. Sous prétexte de redonner de la visibilité aux femmes dans notre société machiste, une minorité agissante de féministes exaltées tente d'imposer un salmigondis langagier propre à frapper nos académiciens d'apoplexie et à exaspérer tous les professionnels de l'imprimerie et de l'édition. Sus au virus inclusiviste !

On vit assurément une drôle d'époque. Une partie de l'humanité francophone paraît désormais atteinte de curieux accès de zézaïement sélectif : « celles-z-et-ceux », « toutes-z-et-tous » remplacent les sobres « ceux » et « tous » de naguère... Depuis 2017, une étrange tribu de militantes féministes – baptisons-les les POUIC (prêchuses obsessionnelles, urticantes, inclusivistes et cacographes !) – a décidé qu'il fallait rendre visibles les femmes dans la langue française. Diable ! Notre belle langue serait-elle une création luciférienne conçue par d'abominables grammairiens phalocrates désireux d'étouffer ou d'asservir les dames et demoiselles, ces fragiles créatures sensibles qu'il convient de claquemurer au logis ou au couvent ?

Gendérisme et novlangue

Cette tribu d'exaltées répète à l'envi que les cerveaux des élèves, dès l'école primaire, sont formatés par la règle « le masculin l'emporte sur le féminin », sans qu'il soit apporté une quelconque démonstration crédible à cette affirmation péremptoire. En dépit des fermes prises de position officielles qui interdisent l'usage de l'écriture inclusive, celle-ci est présentée comme le remède à l'« invisibilité » des femmes dans la société actuelle et des hordes de suivistes

– convaincus, victimes de coercition ou moutonniers par lâcheté – se mettent à l’employer, notamment dans diverses universités, certains médias ou organismes culturels. Des municipalités l’adoptent, sans se soucier d’être en porte-à-faux vis-à-vis des prérogatives gouvernementales. Navrante constatation en ce début de l’année 2021 : la lèpre inclusiviste se répand.

Comment lutter efficacement contre ce fléau ? D’abord en faisant confiance aux spécialistes du français – linguistes, grammairiens, historiens de la langue – pour exposer avec rigueur les faits avérés et montrer comment une prémisse fautive et une propagande militante peuvent engendrer une vague réformatrice tentant d’imposer à la société une novlangue disgracieuse et impraticable.

Précisons d’emblée que l’usage de l’adjectif inclusif pour qualifier le langage ou l’écriture préconisés par les activistes de cette novlangue tire son origine de l’expression anglaise *gender-inclusive language*. Le paradoxe est que le sens propre de l’adjectif inclusif en français est « qui inclut », c’est-à-dire qui intègre tout type de personne. Lorsque l’on écrit « tous sont venus », cela signifie que tous les membres d’un groupe sont venus, hommes, femmes et

L'ÉCRITURE INCLUSIVE
FAIT DÉBAT





enfants inclus ! Vouloir écrire désormais « toutes et tous sont venus », cela équivaut à catégoriser et à discriminer les personnes en insistant sur leur sexe. En fait, l'obsession sexiste et catégorielle des activistes du langage inclusif – appelons-les inclusivistes – marginalise ou fragmente les groupes sociaux en voulant à tout prix marquer dans la langue leur appartenance à un genre défini. Si l'on ose faire un peu d'humour à propos des nouvelles catégories répertoriées par le gendérisme, les LGBT (lesbienne, gay, bisexuel, transsexuel) en France, et même, c'est encore plus précis en Allemagne, les LGBTTIQ (lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, transsexuel, intersexuel, queer), on n'a pas fini d'inventer des nouvelles graphies pour contenter tout le monde en restant « politiquement et sexuellement correct », à l'instar des déterminants bizarres « iel » ou « ille » recommandés par les tenants de la neutralité des genres... *O tempora, o mores!*

L'engouement que manifestent les adeptes de ces innovations révèle souvent une méconnaissance totale de l'histoire de la langue et de ses mécanismes. N'hésitons pas à le

dire, des assertions douteuses, mais assénées par des activistes de mauvaise foi qui se livrent à des interprétations historiques biaisées, témoignent plus d'une revendication identitaire que d'un souci d'égalitarisme.

Des linguistes éclairés contre l'aveuglement militant

Des linguistes ont pris la plume pour donner leur point de vue de spécialistes.

Sous la direction de Danièle Manesse et de Gilles Siouffi, professeurs à la Sorbonne, est paru en 2019 *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*. Cet ouvrage érudit, néanmoins très accessible, est fort utile pour dissiper les nombreux malentendus, contre-vérités et approximations qui circulent. On y rappelle opportunément qu'il est faux de poser comme prémisse de l'écriture inclusive l'homologie de la langue et du monde réel. Certes, l'adjectif masculin qualifie à la fois un genre grammatical et un genre biologique, mais il n'y a pas de lien raisonné entre la forme et le genre grammatical attribué à un mot et l'être ou la notion qu'il désigne. La guerre serait-elle féminine, tout comme la décapitation ? Et l'armée (elle aussi du genre féminin, même si elle a été des siècles durant l'apanage des mâles) comporte des recrues, des sentinelles, des vigies, des estafettes, des ordonnances... Peut-être y naîtra-t-il un jour un mouvement revendicatif de « déféminisation militaire » lancé par de farouches soldats virils et musclés se sentant offusqués dans leur masculinité ?

On voit bien là l'inanité du postulat de départ du langage inclusif.

Dans d'autres langues, le grec et le russe par exemple, trois genres existent (masculin, féminin, neutre) : les sociétés où l'on pratique ces langues sont-elles pour autant plus respectueuses de l'égalité hommes-femmes ?

Un petit rappel de l'histoire de la langue paraît nécessaire : le français vient du latin, qui comportait un neutre (à l'origine *ne-uter*, qui signifie « ni l'un ni l'autre »). Au fil des siècles, les neutres latins se sont répartis entre le masculin et le féminin ; les grammairiens ont établi des

règles d'accord, et le français est devenu progressivement plus normé, spécialement au XVII^e siècle sous l'influence du baron Claude Favre de Vaugelas, qui a souhaité unifier la langue avec pour référence le « bon usage » de la cour du roi. S'il existe des statues de ce noble grammairien et académicien, que l'on se hâte de les protéger de la vindicte des furies inclusivistes en ces temps troublés de déboulonnage impulsif!

Le français est organisé autour du genre grammatical masculin, qui est le genre de base, pour la partie nominale des formes verbales actives (« j'ai fait »), pour l'infinitif du verbe, pour les adjectifs substantivés (« le froid et le chaud »), les tournures impersonnelles (« il fait beau »), etc. C'est un état de fait. Si le genre de base portait un autre nom que « masculin », adjectif ambigu, peut-être le conflit sur le prétendu sexisme de la langue française n'existerait-il pas!

La supposée masculinisation du français au XVII^e siècle fomentée par des grammairiens misogynes est une interprétation idéologique de l'histoire de la langue. Il est plus juste d'indiquer que ce siècle a vu une progression du nombre de Français apprenant à lire et à écrire, et par conséquent ceux qui enseignaient à l'époque se sont efforcés de transmettre ce qui était codifié dans les manuels de grammaire. Il faudrait plutôt parler de « grammatisation » de la population, qui a été davantage sensibilisée aux accords grammaticaux. Comme l'affirme André Chervel, historien de l'éducation et agrégé de grammaire, « toute entreprise visant à faire refluer le masculin dans la morphologie et dans la syntaxe est condamnée à s'en prendre tôt ou tard à la structure même de la langue. Démasculiniser la langue française, c'est vouloir la détricoter. »

Idéologisation de la langue

Quiconque s'oppose au langage inclusif est aussitôt traité de conservateur ou de réactionnaire. Pourtant, il est évident que la langue ne peut pas être brutalement réformée par la décision arbitraire d'une minorité : à supposer qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications, qu'il s'agisse d'orthographe ou de grammaire,

c'est aux instances ad hoc qu'il appartient de concevoir un projet cohérent qui respecte la structure de la langue. Il y faut aussi un consensus de tous les francophones et une validation par l'usage. En France, l'Académie, qui est l'instance officielle « gardienne » de la langue, s'est prononcée contre l'écriture inclusive dans sa déclaration du 26 octobre 2017. Le Premier ministre a interdit l'usage de cette écriture dans les textes officiels en novembre de la même année. Malgré ces avis qui devraient faire autorité, les inclusivistes ont poursuivi leur travail de sape, en particulier dans les milieux universitaires, et pas seulement en France. Ainsi, on ne peut qu'être affligé au vu du guide intitulé *Rédaction inclusive et épïcène à l'UNIGE* adopté en mars 2020 par l'Université de Genève. Récemment, la Radio-Télévision Suisse a elle aussi opté pour le langage « dégenré »... Heureusement, de plus en plus de voix s'élèvent contre cette diffusion virale : le Grand Conseil de la République et canton de Genève a déposé le 30 octobre 2020 une proposition de motion pour le respect du français académique. En France, c'est une proposition de loi qui est en cours de préparation en vue d'interdire l'écriture inclusive à l'école. Au Québec et en Belgique, les prescriptions inclusivistes sont également critiquées par divers spécialistes, chroniqueurs, sociologues, etc. Il convient de rappeler que le français est une langue de communication internationale : c'est la cinquième langue la plus parlée dans le monde, avec 300 millions de locuteurs. La Francophonie a fêté en 2020 son cinquantième anniversaire ; il est temps de s'organiser entre les pays francophones concernés par ce « saccage cacographique », selon l'expression judicieuse de la Mission linguistique francophone, pour éviter que cette fronde menée par une minorité illégitime ne continue ses ravages.

La résistance s'impose

Pourquoi s'opposer avec vigueur à l'écriture inclusive ? Non par un quelconque conservatisme, mais parce qu'elle s'attaque aux fondements mêmes de la langue française et qu'elle n'est ni cohérente ni « oralisable ». Est-il besoin de

rappeler qu'au départ toute langue est d'abord orale : outil de communication directe entre humains proches, elle se transpose ensuite à l'écrit quand il s'avère nécessaire d'assurer le lien entre des groupes séparés dans l'espace ou dans le temps. La langue écrite est naturellement moins mobile que la langue orale ; elle doit être stable et formalisée par des règles claires pour une bonne compréhension entre scripteurs et lecteurs. Vouloir imposer dans l'écriture inclusive des formes qui n'existent pas dans la langue orale pose problème : on introduit dans la chaîne écrite de multiples signes supplémentaires (points médians, tirets, barres obliques, etc.) qui complexifient l'orthographe, entravent la lisibilité et rendent la lecture à haute voix impossible.

Alors que de récentes études comparatives internationales ont mis en évidence une aggravation des difficultés d'apprentissage des écoliers francophones, on ne peut que condamner des innovations ineptes qui bouleversent la correspondance entre langue écrite et langue orale.



Toutes ces marques intempestives nuisent aux méthodes d'apprentissage scolaires usuelles, d'autant plus qu'elles sont incohérentes et non systématiques. Le « coût cognitif » de cette écriture est énorme et ne peut qu'accroître l'exclusion sociale des malvoyants et des personnes souffrant de dyslexie et de dysgraphie qui se voient dans l'impossibilité d'utiliser les logiciels de synthèse vocale, lesquels sont incapables de traiter un tel « schmilblick scriptural »...

S'il n'est pas contestable que toute société évolue, qu'aucune langue ne doit rester figée et qu'il est nécessaire d'employer de nouvelles appellations pour des fonctions et métiers qui se sont féminisés, s'il est légitime aussi de donner aux femmes et aux minorités qui s'estiment mal reconnues leur juste place dans la société, idéologiser la langue n'est pas la bonne méthode. C'est dans la vie quotidienne que la lutte doit être menée pour changer les mentalités et obtenir de nouvelles législations, une égalité de salaires effective, une meilleure représentation en politique, etc.

Faudra-t-il aller en justice pour calmer les ardeurs « linguicides » de groupes d'activistes s'enthousiasmant pour des créations qui se veulent évolutives, mais n'aboutissent qu'à un embrouillamini langagier et à des hérésies typographiques contraires à toutes les règles de lisibilité des textes ? Ce sera sans doute nécessaire, tant les « évangélisatrices » de cette novlangue confuse sont persuadées d'avoir raison contre le « patriarcat obtus et rétrograde ». Entrons en résistance !

Patricia Philipps

Sources :

Danièle Manesse et Gilles Siouffi (directeurs de publication), *Le masculin et le féminin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, ESF sciences humaines, 2019.

« Contre l'écriture inclusive », article d'Alain Sulmon paru dans *Défense de la langue française* numéro 278, 4^e trimestre 2020.

Divers articles parus dans *Le Point*, *Les Échos*, *Le Figaro*, *Marianne*, *Tribune de Genève*.

www.academie-francaise.fr

www.langue-francaise.org

www.theconversation.com

www.missionlinguistiquefrancophone.blogspot.com

Est-ce le langage ou l'écriture QUI EST INCLUSIF OU INCLUSIVE ?

Quel est le vrai problème dans la question de l'utilisation du point médian pour que les femmes se sentent incluses (et non «inclues», si si, j'en ai vu) ? Nous proposons ici une réflexion relative à la nature de ce besoin d'inclusion, dans un monde où nous ne vivons presque déjà plus tant l'accélération du quotidien est forte.

Les bases, la dictée

Erik Orsenna, de l'Académie française, dans la préface du livre de Laure de Chantal et Xavier Mauduit, *La dictée* (Éd. Stock, 2016), donne le la : « Ah, la dictée ! Ah, l'orthographe ! Passions françaises. On dirait que nos compatriotes chérissent plus l'orthographe de leur langue que leur langue elle-même. » S'il est vrai que les deux sont différentes, il est important de s'intéresser à la manière dont elles le sont. Il continue : « Drôle de préférence, quand même ! Vous me direz... j'ai rencontré des fous qui s'enivrent de solfège sans être musiciens pour deux sous. »

C'est là que le bât blesse. La langue est la première des choses, comme nous le disions dans notre précédent article, qui nous rassemblent, étant issue d'un pacte social visant à faire en sorte de nous entendre (oral) et de nous comprendre. Les contrats en sont la démonstration, *Verba volant, scripta manent*, il faut que ce soit codifié par écrit pour que ça reste.

Une fois que l'on a compris que notre base de communication vient du latin, et que l'usage a fait perdre au français le neutre pour l'accoler au masculin, le point de départ est posé. « Tendez bien l'oreille quand on vous dicte. L'orthographe est au bout de la langue », surenchérit Erik Orsenna. Eh bien oui, mais pas toujours ! La langue a évolué, elle évolue et elle évoluera. On dirait presque une chanson de Cabrel. Seulement, essayons de comprendre

pourquoi le fait de rajouter des signes typographiques dans une linéarité de lettres permettrait de faciliter un sentiment d'inclusion qui relève de l'émotionnel alors que l'art graphique relève du rationnel. L'utilisation d'un point médian prêterait la lisibilité du point de vue typographique, comme le souligne Roger Chatelain dans ses *Rencontres typographiques*, alors que le langage épïcène, lui, s'apparente à de la périphrase.

Préciosité ridicule ou besoin sociétal, je maintiens que le langage et, dans ce cas, l'écriture ne doivent pas être pris en otage pour justifier d'un changement de mœurs, d'us et coutumes sous prétexte d'offrir un traitement égalitaire entre les personnes.

L'impression est plutôt que ces problématiques entraînent inconsciemment non seulement une forme d'exclusion, mais également une nouvelle « guerre » des genres. Est-ce bien utile en temps de pandémie ? Comme si les générations passées n'avaient pas compris que ce « masculin qui l'emporte sur le féminin » n'était qu'un moyen mnémotechnique pour se souvenir d'une règle. Qu'elle soit patriarcale ou non, cette « bien(mal)heureuse » règle n'a pas empêché nos grands-mères ou nos mères de se positionner pour obtenir ce qu'elles désiraient dans les combats comme le droit de vote, célébré pour son cinquantenaire il y a peu dans toute la Suisse. Sans lien direct avec la manière d'exprimer des concepts et l'écriture inclusive. Allons bon, et si la volonté et la forme permettaient de voir plus large que la concentration forcée sur un processus qui remanie les principes de base de l'écriture et de la lisibilité ? Non pas qu'il soit impossible de mémoriser le raccourci Mac ou PC d'un point médian ou d'une barre oblique, mais, à ce stade, pourquoi ne pas écrire en toutes lettres le terme souhaité ? Cela ne semble pas plus une perte de temps que l'écriture inclusive et ça s'appelle le langage épïcène.

Médias et polémique

Marianne Grosjean, dans son article « Le langage épïcène de la RTS corrigé par un linguiste », explique qu'une vidéo pédagogique (tournée à l'interne à la RTS) prônant

le langage inclusif a fâché des journalistes. À cette occasion, elle fait intervenir Louis de Saussure, professeur à l'Université de Neuchâtel, dans *24 heures* du 18.02.2021. Elle rapporte aussi les propos d'Anne Bouvrot, chargée de production à *TTC (Toutes taxes comprises* – l'émission de télévision), qui est la seule employée de la RTS à exprimer son « courroux à visage découvert à l'encontre de son employeur ». Elle fustige « une vidéo infantilisante et donneuse de leçons », et assure pour sa part ne s'être jamais sentie exclue en entendant « Bonjour à tous ». Elle regrette une « directive maladroite, qui cherche à contenter tout le monde » sans y parvenir.

Cet exemple parmi les nombreux articles, chroniques, billets, éditos qui paraissent traitant, en bien ou en mal, de la thématique de l'inclusivité est parlant. Il corrobore un état de fait : est-ce vraiment grâce à l'écriture, à ces signes typographiques ajoutés, que les esprits changeront ?

Les mots ont un sexe

Juan José Millas, linguiste espagnol auteur de la chronique « Articuentos » (Articontes, un doux mélange de genres) dans *El País* tout au long de sa carrière, exprimait certaines idées linguistiques à travers les contes, les pratiques sociétales et l'analyse linguistique. Le titre de son ouvrage *Les livres nous appellent* rappelle les figures et les images que pratiquaient les oulipiens (membres de l'Oulipo, Ouvroir de littérature potentielle, dont Raymond Queneau, François Le Lionnais, Georges Perec, notamment), garants, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, d'une modernisation de l'expression et de l'analyse des potentialités du langage. Les mots vivent, bougent, se transforment, se mettent en scène et changent. De manière sémantique et dans leur forme, sans pour autant se détacher de leurs racines. Ici, un exemple d'un philosophe, écrivain et journaliste français (1924-2006), Jean-François Revel, au sujet de la féminisation des mots :

« Les mots féminins et masculins sont purement grammaticaux, nullement sexuels. Certains mots sont précédés d'articles féminins ou masculins sans que ces genres impliquent que les qualités,

charges ou talents correspondants appartiennent à un sexe plutôt qu'à l'autre. On dit : « Madame de Sévigné est un grand écrivain » et « Rémy de Goumont est une plume brillante ». On dit le garde des Sceaux, même quand c'est une femme, et la sentinelle, qui est presque toujours un homme. »

Il ne s'agit donc pas ici d'inclure ou d'exclure.

« Tous ces termes sont, je le répète, sémantiquement neutres. Accoler à un substantif un article d'un genre opposé au sien ne le fait pas changer de sexe. Ce n'est qu'une banale faute d'accord. Une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques. L'État n'a aucune légitimité pour décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir quand il utilise l'école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse. Ils ont trouvé le sésame démagogique de cette opération magique : faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes. »*

Peu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ? Il est intéressant de relever que le fond de l'expression vient avant la forme, comme l'exprime le fonctionnalisme en architecture. Le langage, lui aussi, se construit depuis les fondations et s'érige en souverain universel, sans entrer dans la polémique du sexe des mots, afin de véhiculer des propos. Le rendre coupable d'un positionnement discriminant équivaut à punir le sortilège plutôt que la sorcière, le possédé plutôt que le démon.

L'autre côté du miroir, la typo inclusive

Dans la *Tribune de Genève* du 20.10.2020, Jérôme Estèbe publie l'article « Un jeune Genevois crée une typo inclusive » (<https://www.tdg.ch/un-genevois-cree-la-premiere-typo-inclusive-168461901432>) sous le surtitre « Police de caractères épïcène ».

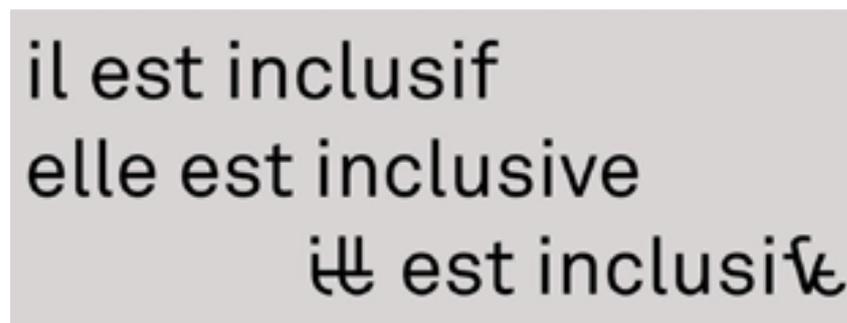
Je fais appel à mes confrères typographes de l'Association suisse des typographes (AST) pour répondre à cette

* Cette chronique est présente dans le recueil d'éditoriaux *Fin du siècle des ombres* (1999, Fayard).

question : un dessin de police de caractère peut-il, techniquement, être épïcène ou inclusif?

Le journaliste raconte le travail de cet étudiant à la HEAD – Genève, Tristan Bartolini, qui a « inventé plus de quarante caractères typographiques non genrés ». Il a reçu pour cela le Prix Art Humanité 2020 de la Croix-Rouge.

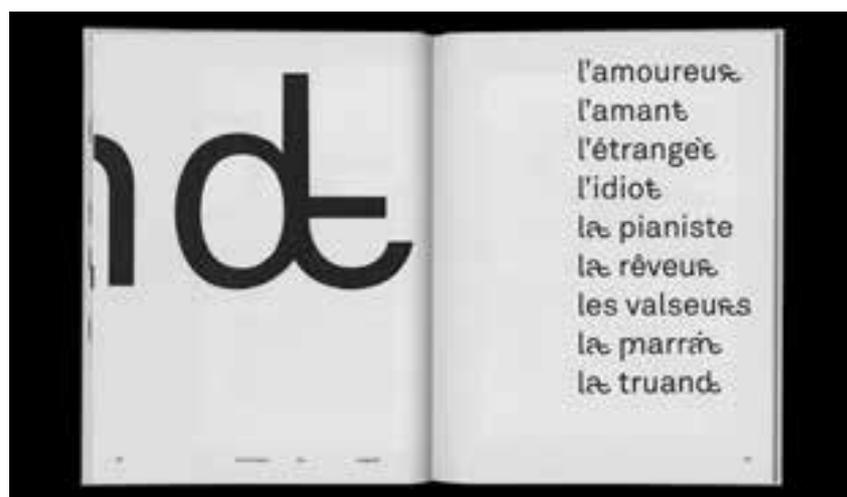
Exemple :



©Tribune de Genève. Extrait du diplôme de Tristan Bartolini. Le « il » et le « elle » sont fondus, tout comme les terminaisons genrées.

Je cite encore l'article : « On notera au passage la mocheté de ce < sif-ve > à la fin d'< inclusif-ve >. C'est justement pour éviter ces acrobaties graphiques – et œuvrer pour un monde meilleur – que le jeune Tristan a créé une typo épïcène. »

Un monde meilleur, vraiment ?



©Tristan Bartolini

Et maintenant ? « J'aimerais que ce projet ne soit qu'un début. Ce système de caractères peut s'adapter à d'autres polices d'écriture. Dès lors, ce serait bien que des typographes intègrent mes signes dans leurs propres créations.

J'ai simplement créé un outil de communication. D'autres pourraient l'utiliser pour faire passer un message. »

Pour qui ce monde serait-il meilleur, en vérité? Afin de travailler sur la notion d'inclusion, il est important de différencier plusieurs manières d'aborder le problème. Dans une société capitaliste, le leurre de l'inclusion est d'imaginer qu'il y aurait un concept d'humanité qui engloberait tout le monde.

La nature humaine au sens philosophique n'a pas de définition univoque pour l'ensemble de la société aujourd'hui, comme le présente le philosophe Charles Taylor (1931) « dans sa recherche sur l'éclatement des identités à travers les processus de sécularisation, la généralisation de la vie ordinaire, les conceptions divergentes de ce qu'est la nature et la multiplication des discours moraux ».*

Une approche pluraliste voudrait que des individus, des communautés ou des acteurs sociaux définissent leur propre concept d'humanité et de vivre-ensemble, de bien commun et d'identité. Advient ici la notion de subjectivité de l'identité, de son appartenance à un groupe et de son lien avec le monde. Comment, dès lors, le langage peut-il représenter cette approche-là? La question reste ouverte, tout en gardant en tête que, si le langage exprime une idée propre, alors l'écriture le fera également, le contenant s'adaptant au contenu. Dans une approche fonctionnaliste du message à transmettre, comme en architecture, il est urgent que les fondations soutiennent des murs solides dont le propos, au sens d'intention, résistera à tous les éléments extérieurs (excluants).

S'inclure soi-même

Serait-il plus pertinent de mentionner la police de caractères inclusive, dans une autre acception, comme celle d'Anna Vives? En faisant mes recherches pour écrire cet article, je suis tombée sur le blog dont j'extrais un passage: « Cette jeune femme a le syndrome de Down. Elle a dessiné une police de caractères qui comporte 126 caractères (correspondant à l'alphabet latin, à des signes de ponctuation, à des accents et à d'autres caractères spéciaux) et qui permet d'inclure les

*Charles Taylor, *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Harvard University Press, 1989, 624 p.

AGENDA

Débats liés :

« Les algorithmes sont-ils sexistes ? »

Le 19^e Festival du film et forum international sur les droits humains concocte un joli programme qui traitera de cette question. « Les algorithmes d'intelligence artificielle (IA) font ce qu'on leur demande, ce pour quoi ils sont programmés. Ils sont ainsi à l'image de la société et ont les mêmes biais, basés sur des stéréotypes de genre et racistes. Les personnes racisées et les femmes sont moins bien prises en compte par les programmes de reconnaissance faciale. Pourquoi ? Parce que les algorithmes utilisés ont les biais de leurs programmeurs et programmeuses. En fait, les algorithmes à la base d'innombrables applications dans la vie quotidienne n'ont pas la neutralité qu'on leur prête : ils reproduisent les préjugés de leurs créateurs et créatrices et, plus généralement, de la société. Avec la pandémie de la Covid-19, la collecte de données personnelles sur les citoyens s'est intensifiée. Cette surveillance étatique couplée aux biais des algorithmes fait peser de lourdes menaces sur la démocratie et les droits humains. »

Intervenantes

Isabelle Collet, professeure à l'Université de Genève en sciences de l'éducation

Julia Kloiber, cofondatrice de l'organisation Superrr Lab, think tank féministe pour l'élaboration et la promotion d'innovations technologiques inclusives

Teresa Scantamburlo, chercheuse au European Centre for Living Technology, spécialiste des impacts sociaux de l'intelligence artificielle et co-fondatrice de l'Observatoire AI4EU sur la société et l'intelligence artificielle

Modération

Mehdi Atmani, journaliste d'investigation indépendant et fondateur de l'agence de production éditoriale Flypaper.

ÉTUDES DE GENRE, NOUVEAU FLÉAU ?

L'Université de Lausanne, comme beaucoup d'autres, a élaboré un guide : *Comment se référer aux femmes et aux hommes de manière inclusive ?* En voici un passage :

« Ce guide présente quelques pistes et solutions qui reflètent les études les plus récentes sur l'impact des alternatives possibles à la forme masculine dite générique. Le guide met l'accent sur la double désignation (p. ex. les étudiantes et les étudiants), celle-ci favorisant grandement une représentation plus égalitaire, en termes de genre, tant chez les enfants que chez les adultes. Avant de découvrir le guide, notez qu'il ne s'agit pas d'une démarche visant à un « diktat » du langage, mais de favoriser une évolution du langage calquée sur celle d'une société qui vise l'égalité entre femmes et hommes. »

Formes contractées

Utiliser le point médian (·) pour les formes contractées, et non pas les parenthèses ou la barre oblique, quand on veut faire court ou lorsque l'on a affaire à des mots dont les variantes féminine et masculine ne se distinguent que très légèrement. Il est conseillé de ne pas abuser des formulations écrites qui n'ont pas d'équivalents à l'oral.

Écrivez :

Les professeur·e·s participant au Conseil de l'Université

Les délégué·e·s à la prévention routière

Les candidat·e·s doivent se présenter...

Cherchons étudiant·e·s pour une enquête.

Un·e enseignant·e se trouvera en permanence à la disposition des étudiant·e·s.

N'écrivez pas :

Les professeurs participant au Conseil de l'Université

Les délégués à la prévention routière

Les candidat(e)s doivent se présenter...

Cherchons étudiant(e)s pour une enquête.

Un/e enseignant/e se trouvera en permanence à la disposition des étudiants.

Cela dit, on n'est pas sortis de l'auberge...

PAS DE MOT DE L'ANNÉE 2020

LEXIQUE

pour le dictionnaire *Le Robert*

Les trouvailles des Français sont bien meilleures. Chaque année, *Le Robert* élit un mot résumant le mieux l'année écoulée. Mais, pour 2020, le célèbre dictionnaire a changé la règle, invitant les internautes à imaginer des mots-valises pour définir cette année si particulière marquée par la pandémie de Covid-19.

La pandémie de Covid-19 aura bouleversé jusqu'à la traditionnelle élection du mot de l'année par *Le Robert*. Craignant que, pour 2020, les dés ne soient pipés, le célèbre dictionnaire a décidé cette année de changer exceptionnellement la règle.

En collaboration avec les membres du groupe littéraire Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), *Le Robert* a, pour la première fois, invité les internautes non pas à proposer des mots, mais à créer des mots-valises autour de 2020. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats sont savoureux.

«Une année de grande explosion lexicale»

Charles Bimbenet, directeur général des Éditions *Le Robert*, a expliqué le choix de ses collaborateurs de ne pas réaliser la traditionnelle élection du mot de l'année de 2020. Craignant que, «**à coup sûr**», il eût fallu «**choisir**» entre «coronavirus», «Covid», «masque» ou «vaccin», ils ont en effet préféré innover.

«**Nous savions que 2020 fut une année de grande explosion lexicale, de créativité, d'humour**», ont ainsi expliqué les membres du *Robert* pour se justifier d'avoir proposé aux internautes «**de jouer à imaginer des**

mots-valises correspondant aux situations inédites que nous avons vécues tout au long de cette année si particulière».

Près de 160 propositions

Près d'un mois après le lancement de son opération, l'équipe du *Robert* a enfin pu révéler son inédit « Dicovid », au sein duquel son équipe et celle de l'Oulipo ont élu 15 mots qui leur ont semblé particulièrement savoureux.

Voici donc les mots sélectionnés, parmi près de 160 propositions :

Airgasmer : prendre une première bouffée d'air en enlevant son masque.

Attestarder : remplir son attestation alors qu'on est déjà dans la rue.

S'autobuer : quand les lunettes sont embuées à cause du masque.

Clubster : endroit cosy pour retrouver sa team ou faire des rencontres et revenir avec un microchinel dans le réservoir. (Voir « microchinel » : se dit d'un virus invasif des voies respiratoires.)

Cobidité : embonpoint simultané de plusieurs personnes vivant des situations de confinement.

Déconcerté : individu dont le concert réservé un an en avance a été annulé.

Facultatoire : se dit facultatif mais devient obligatoire.

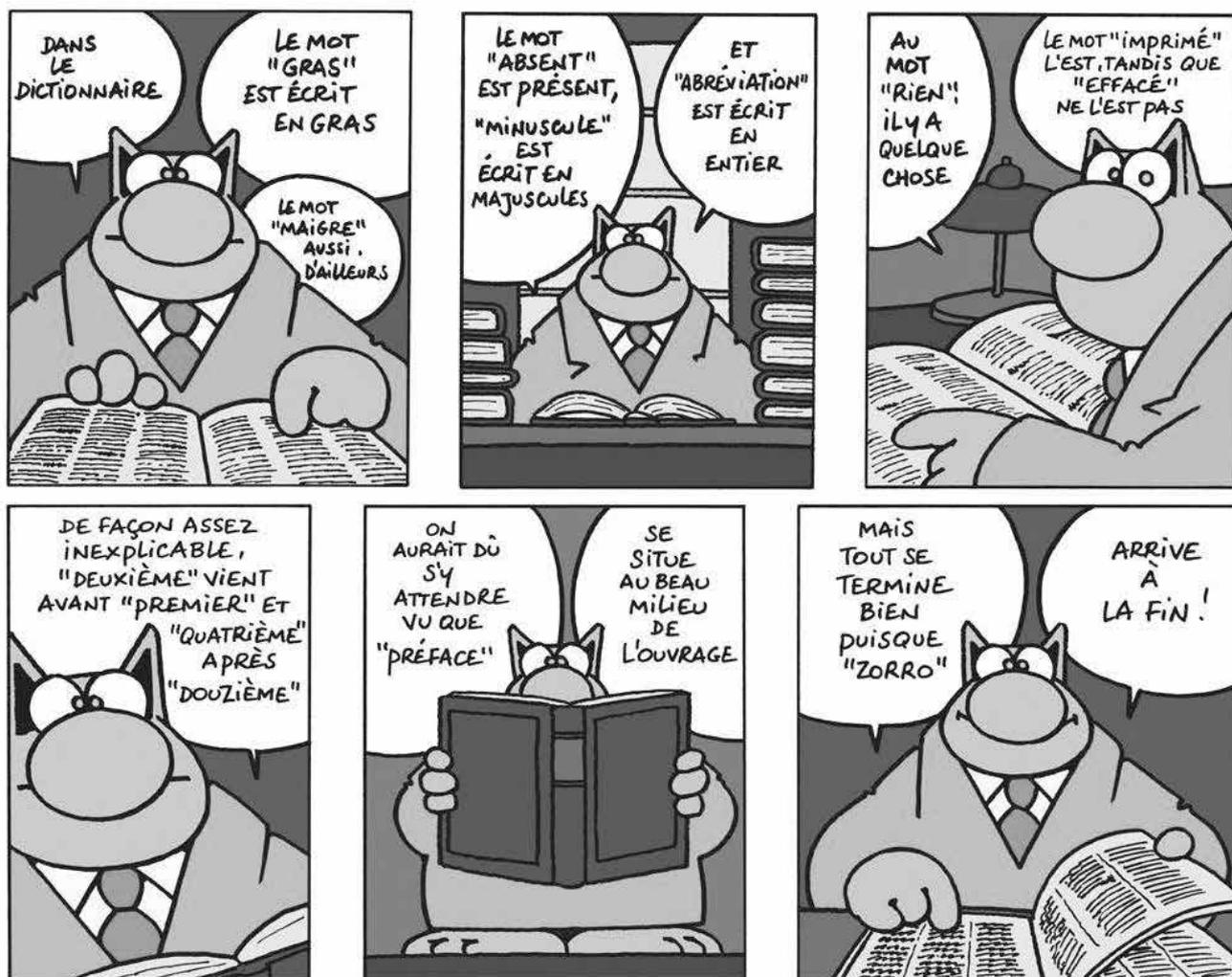
Gelouser : envier son prochain qui s'enduit les mains de gel alors qu'on est soi-même en rupture de stock.

Hydroalcoolisme : tendance à s'enduire de gel hydroalcoolique plutôt que se laver les paluches.

Mascarpogne : tenir son masque à la main.

Masquàras : port du masque sous le nez.

Pénuriz : disparition éclair des denrées alimentaires à l'annonce d'un confinement probable.



© Philippe Geluck

Solimasquer: se rendre compte que l'on a conservé son masque alors que l'on est tout seul chez soi.

Téléventiler: brasser du vent en télétravail.

Vaccinglinglin: 1. Projection dans un avenir incertain lorsque la perspective d'un vaccin contre le coronavirus apparaissait encore très lointaine. 2. Lorsque les pays pauvres seront enfin fournis à leur tour en vaccins.

À titre de comparaison, rappelons que, en 2016, c'est « vivre-ensemble » qui avait remporté le titre de mot de l'année, « perlimpinpin » en 2017 et « bienveillance » en 2018. En 2019, c'est le terme « féminicide » qui avait été élu mot de l'année par les internautes.

*Julie-Solveig Saint-Germes,
in Ouest-France, janvier 2021, et l'équipe du Robert*

DÉFENSE DU FRANÇAIS



Fiches concoctées par Olivier Bloesch

Drastique ou draconien ?

Dans le sens de « radical, énergique, contraignant », l'adjectif *drastique*, dont la racine grecque est δραστικός, *drastikós* (« qui agit, efficace » puis, par extension, « contraignant, strict ») est pourtant un calque de l'anglais *drastic*, *drastically* ayant donné de son côté *drastiquement*. On devrait dans ce cas lui préférer l'adjectif *draconien*, qui fait référence à un législateur de la Grèce antique (VII^e siècle av. J.-C.), auteur de lois d'une extrême sévérité, du nom de Dracon. Un code *draconien*, donc. Le substantif *drastique*, quant à lui, est quelque peu désuet pour désigner des remèdes énergiques, notamment des purgatifs violents.

Source : Wiktionnaire

Interdire, v.

On interdit (de faire) quelque chose à quelqu'un. Un verbe est **transitif indirect** quand il est accompagné d'un complément d'objet direct et d'un complément d'objet indirect ou d'un verbe à l'infinitif : « Le Conseil fédéral interdit aux gens de travailler... » Dans un débat télévisé au sujet du/ de la Covid-19 (le Robert admet désormais les deux genres pour ce substantif...), nous avons donc été surpris par la réplique d'un intervenant : « On ne peut pas interdire les gens de travailler. » Phrase évidemment fautive, « les gens » étant un complément d'objet **indirect** introduit par une préposition, ici **à**.

Vaccinodrome, n. m.

Décidément, on n'en a pas encore fini avec le coronavirus. Heureusement, il y a désormais des vaccins et les gouvernements mettent sur pied de grands centres

d'injection qu'on a baptisés *vaccinodromes*, de vaccino- et du grec ancien δρόμος, drómos « course, mouvement ». En France, ce concept avait été inauguré par Roselyne Bachelot, qui était ministre de la Santé pendant la crise de la grippe H1N1, en 2008-2009.

Amphidrome, adj.

L'adjectif *amphidrome* désigne un bateau ou un véhicule ferroviaire se déplaçant indifféremment en avant ou en arrière. Ce terme vient du grec ancien ἀμφίδρομος, amphidromos (d'amphis, « des deux côtés » et drómos « course, mouvement »). Un véhicule *monodrome* n'avance que dans un sens (vélo, scooter). Un poisson *anadrome* (du grec ancien ἀνάδρομος, anadromos, « remontant », quant à lui, vit en mer, mais il se reproduit en eau douce en remontant les cours d'eau.

Honjok, n. inv.

Ce mot-valise coréen composé de *honja*, « seul », et de *jok*, « tribu », désigne « le fait de se sentir bien avec soi-même et de cultiver l'art de la solitude ». En période de pandémie, c'est la philosophie que mettent en œuvre de nombreux Coréens contraints de se confiner. L'art d'appriivoiser la solitude et de s'en faire une alliée... À méditer.

Sources : Femina, Wiktionnaire

Variant, n. m.

Le *variant* du SARS-CoV-2, responsable de la Covid-19, mis au jour au Royaume-Uni en octobre 2020 est 50 à 70 % plus contagieux que la première souche du coronavirus. Cette mutation ne serait cependant pas plus meurtrière que la première version. Le *Robert* nous apprend qu'un variant est un « organisme qui se différencie des autres membres de la même espèce par des caractères mineurs ». Les Britanniques ont d'abord baptisé le leur VUI-202012/01, soit *Variant Under Investigation*, « variante sous enquête », puis VOC-202012/01, ou *Variant of Concern*, « variante préoccupante ». En français, on préférera variante, au féminin, ou *mutant*.

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

BILLET DU TRÉSORIER

ARCI

Malgré la situation due à l'épidémie de la Covid-19 et la suppression de toutes nos activités en 2020, les cotisations sont bien rentrées. Nous avons dû enregistrer une perte de Fr. 339.60 due notamment à l'impression du *TU*, pour laquelle nous avons payé cinq éditions en 2020 (dont la 4^e édition 2019) pour rattraper un retard des années antérieures. L'assemblée 2020 prévue à Genève n'a pas pu avoir lieu, et le trésorier soussigné n'a pas trouvé de successeur et continue de fonctionner de manière intérimaire jusqu'à une prochaine assemblée générale ordinaire en 2021. Nous avons recruté une nouvelle membre en 2020, Valérie Knechciak, mais nous avons aussi enregistré les démissions de cinq membres.

Nous vous signalons que les Éditions AST ont pris en charge les frais de composition du *Trait d'Union* et les coûts du site internet arci.ch largement utilisé pour les commandes du *Guide du typographe*, appartenant à l'AST et diffusé par Diffusion Ouverture.

Nous avons enregistré les décès de cinq membres : Josette Fallet le 28 novembre, Michel Reymond le 29 août, Gaston Corthésy le 15 juillet, André Alborghetti, le 5 mai, Cécile Abd-Rabbo, le 31 mai.

L'effectif de notre association au 31 décembre 2019 est de 197 membres, dont 55 actifs, 6 membres AST/Arci, 72 sympathisants, 64 retraités. De plus, treize personnes reçoivent le *TU* gracieusement.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer le subside annuel de Fr. 2000.– offert par la CMID, coopérative d'entraide des employés de l'imprimerie de Lausanne, pour compenser les pertes de l'impression du *TU*, assurant ainsi sa pérennité.

Cotisations 2021 :	membres actifs	Fr. 60.–
	membres sympathisants	Fr. 35.–
	membres Arci + AST	Fr. 35.–
	membres retraités (non honoraires)	Fr. 25.–
	membres retraités honoraires	cotisation libre à bien plaire

Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de cette cotisation dans le délai statutaire du 31 mai 2021. Un bulletin de versement vous sera adressé dans le courant du mois d'avril 2021.

Votre comité essaie d'améliorer les comptes en contrôlant systématiquement les dépenses, puisque les recettes sont en baisse.

Michel Pitton, trésorier a. i.

Comptes et bilan 2020

<i>Rubrique</i>	<i>Comptes 2020</i>	<i>Comptes 2019</i>	<i>Budget 2021</i>
Cotisations	6290.00	6685.00	6500.00
Publicité <i>TU</i>	400.00	400.00	400.00
Intérêts de l'exercice	–	0.45	1.00
Subvention CMID	2000.00	2000.00	2000.00
Total recettes	8690.00	9085.45	8901.00
Assemblée générale	–	882.60	500.00
Impression du <i>TU</i>	6949.45	5453.00	5300.00
Expédition du <i>TU</i>	829.60	946.30	1000.00
Frais administratifs/imprimés	–	447.35	–
Frais postaux (hors <i>TU</i>)	202.35	187.10	70.00
Frais de comité	30.00	500.00	400.00
Vérification des comptes	–	290.00	100.00
Cadeaux membres honoraires	–	–	150.00
Frais généraux	578.50	–	–
Frais CCP et banque	439.70	451.70	500.00
Total dépenses	9029.60	8658.05	8020.00
Bénéfice/perte d'exercice	339.60	427.40	881.00

Comptes de résultat 2020

Recettes	8690.00
Dépenses	9029.60
Perte de l'exercice	339.60

Bilan au 31 décembre 2020

<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	20.00	Capital au 31.12.2020	13 304.55
Compte chèque postal	2650.95	Perte 2020	339.60
UBS	10 324.00		
	12 964.95		12 964.95

LES MEMBRES DE A À Z

ARCI

Selon décision du comité, nous ne publions plus la liste des sympathisants ni aucune adresse.

Membres actifs

Abbet Véronique

Augiey Marc

Aviolat Isabelle

Bacuzzi Donald

Baillod Lise

Balzer Albert

Baudat André

Beausire Pierre

Benz Bruno

Berguerand Paulette

Bernasconi Roger

Bigler Yvan

Biollay Charles

Bloesch Olivier

Bochud Georges

Boegli Hélène

Boo Rémy

Bouchard Jean-François

Bovey Rémy

Bucheli Barbara

Carron Bernard

Chabloz Jeanne-Marie

Charrière Pierre-André

Chatelain Roger

Chevalley Marie

Choffat Francis

Christe Joseph

Clerc Jacques

Collet Simone

Colyer Eva

Couchepin Renée-Claire

Couteau Caroline

Crittin Gabrielle

Dagon Jean-Renaud

D'Andrea Monica

Darbellay Claude

De Munari Roberto

Déchanz Bernard

Déglon Serge

Demierre Chantal

Desboeufs Pascal Charles

Devaux Maurice

Diener Éric

Dolivo Sonia

Droz Christiane

Dugerdil Roger

Duriaux Éliane

Fagnoni René

Favre Daniel

Frings Bernard

Füllemann Muriel

Gendre Frédéric

Graber Béatrice

Grandjean Corinne

Grun Albert

Guerriero Serge

Henneberger Charles

Hertig Michèle

Honegger Chloé

Huguenin Noël

Jaccard Luce

Jaccoud Michel

Jacquier Alexandre

Jaques Vincent

Jasinski Nadine

Jeanbourquin Gervais

Jeandupeux Sylvie

Jolidon Étienne

Joly Raymond

Joudié Fairouz

Knechciak Valérie

Kneuss Bruna

Kohler Michel

Krebs Carole

Lathion André

Léglise Véronique

Leroy Anne

Loye Paul-André

Lüthi Pierre

Magnin Catherine

Marquis Jean-François

Martin Marcel

Marville Florence

Maternini Guido

Mohn Claire
Monnard Armand
Monnard Jean-Luc
Monnier Claire
Morisod Jean-Daniel
Mustad Christina
Mützenber Jean-Charles
Mützenber Jean-Daniel
Nickel Hermann
Niggeler Henri
Niquille Francis-Antoine
Odiet Marcel
Othenin-Girard Michel
Passaplan Charly
Payot Alexia
Philippe Jean-Jacques
Philipps Patricia
Pidoux Daniel
Piller Marie-Françoise

Membres d'honneur

Roger Chatelain

Membres honoraires

1971

† Roger Wannaz

1973

† Jacques Glanzmann

1974

Pierre Beausire

1975

† Gaston Corthésy

Charly Passaplan

† Bernard Porchet

1978

† Georges Lambert

1981

Bernard Déchanéz

Pitton Blaise Michel
Pochon Fabienne
Ramel Edwin
Remion Bernard
Rey Gilbert
Richard Steve
Richardet Céline
Rihs Sonia
Robert-Charrue Julie
Rohner Florence
Rossier Catherine
Rossel Bernard
Röthlisberger Michel
Roulet Claude Alain
Roulin Ludovic
Sangorin Marguerite
Schapfl Waldemar
Schindelholz Éric
Schneller Richard

† Germaine Vaucher

1982

† René Lelarge

1984

Roger Chatelain

1985

Roger Bernasconi

Charles Henneberger

Noël Huguenin

Armand Monnard

Roger-Claude Schwerzmann

1987

Jean-François Bouchard

Daniel Pidoux

Éric Schindelholz

Schorer Anne
Schwerzmann Roger-Claude
Shabbir Ruth
Siegrist Jean-Claude
Spichiger Michel
Stalder Danièle
Stauffer Michel
Talleri Véronique
Thurnheer Marylène
Tirefort Christian
Unger Maeva
Vallat Catherine
Verduci Antonino
Viredaz Michel
Weidmann Julie
Werder Michael
Werren Jacqueline
Zahnd Jackie
Zurcher Marc

Michel Spichiger

1989

Maurice Flück

1991

Jacques Clerc

1992

Claude Alain Roulet

1993

Michel Röthlisberger

1994

Donald Bacuzzi

1998

Albert Balzer

Christiane Droz

1999

Georges Bochud
Michel Jaccoud

2000

Gilbert Rey

2001

Serge Déglon
Marcel Kaehr
Pierre Lüthi

2002

Étienne Jolidon
Jackie Zahnd

2004

Lise Baillo
Joseph Christe
Marcel Joliat
† Germaine Vaucher

2006

Yvan Bigler
Olivier Bloesch
Colette Brandt
Marie Chevalley
† Éric Corpataux
Maurice Devaux
Michel Donzallaz
† Claude-Henri Favre
Michèle Hertig
Guido Maternini
Jean-Jacques Philippe
Edwin Ramel
† Gisèle Rochat
Jean-Claude Siegrist
Antonino Verduci
Michel Viredaz
Michael Werder
Marc Zurcher

2007

Chantal Demierre

† Michel Duruz

Raymond Joly
Bernard Mauron
Michel Othenin-Girard
Bernard Rossel
† Thérèse Stauber

2008

† André Alborghetti
Bruna Kneuss
† André Panchaud
Claire Silberer

2009

Rémy Boo
Bernadette Dafflon
Francis Fournier
Élisabeth Gobalet

2010

Bernard Carron
Roberto De Munari
Anne Leroy
Jean-Luc Monnard
Hermann Nickel
Blaise Michel Pitton
Waldemar Schapfl

2011

Catherine Vallat
2012
Marie-Claire Büchel
Gervais Jeanbourquin
André Lathion
Marcel Odiet
Christian Tirefort

2013

Marcel Martin

2014

Charles Biollay
Hélène Boegli
Simone Collet

2015

Lise-Marie Eugster
Jean-Daniel Morisod
Jean-Charles Mützenber
Marie-Françoise Piller

2016

Jean-François Marquis
Jean-Daniel Mützenber
Patricia Philipps
Danièle Stalder
Michel Stauffer

2017

Pierre-André Charrière
Vincent Jaques
Christina Mustad

2018

Bruno Benz
Daniel Brochellaz
Alexandre Jacquier

2019

Bernard Frings
Véronique Talleri

2020

Véronique Abbet
Gabrielle Crittin
Éliane Duriaux
Julie Weidmann

2021

Paul-André Loye

LE CONFINEMENT ILLUSTRÉ!



Mais que voulez-vous que je fasse avec tous ces parapluies professeur ? C'est de masques dont nous avons besoin pour nous protéger de ce coronavirus !

Un cumulonimbus ne doit pas être pris à la légère mon cher capitaine ! Et votre flasque ne nous sera d'aucun secours !...



Les forêts seront rasées pour faire du papier et fabriquer toujours plus de masques FFP2... CE QUI SIGNIFIE !....

LA FIN DU PAPIER Q... OUI...



MOTS CROISÉS

Les mots croisés d'Éliane Duriaux, N° 227

Jouez et gagnez une revue

Les solutions sont à envoyer à Olivier Bloesch, chemin du Grandsonnet 15, 1422 Grandson, ou par courriel à olivier.bloesch@bluewin.ch.

Horizontal

1. Riveraines d'un lac suisse. **2.** Arbre africain – Théâtre japonais – Serpente dans la campagne. **3.** Monnaie nordique – Art de Le Nôtre. **4.** Charles-Édouard Jeanneret dit... **5.** Construction rurale des Pouilles – Atoum. **6.** Sa glace contient des fruits confits. **7.** Opposés sur la rose – Article espagnol – Punira. **8.** Porta préjudice – Confédéré. **9.** Nul ne les connaît – Souvent associé à bas. **10.** Clochettes. **11.** Article indéfini – Commune du district d'Hérens. **12.** Ses *Mystères de Paris* sont connus – Leste – Agence spatiale européenne.

Vertical

1. Mille-pattes. **2.** En architecture, moulure – On la connaît pour son aviculture. **3.** Une des trois Furies grecques – Sortie. **4.** Forme d'aller – Académicien, auteur de *l'Histoire du Juif errant*. **5.** Agitateur. **6.** On lui a conféré un titre – Francs suisses. **7.** Mots qui relient le sujet au prédicat – Affluent de la Garonne. **8.** Matériau de fibres de bois – Satellite jovien. **9.** Futur d'aller – Bouddha en sanskrit. **10.** Dépôt – Périodes considérées comme unité historique. **11.** Film d'Alain Chabat (en partie) – Ses lentilles ne sont pas comestibles. **12.** Femme exemplaire (abr.) – Le premier – Pronom.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2				■				■			■	
3				■								
4												■
5		■							■	■		
6											■	
7			■			■						
8							■				■	
9								■				■
10		■	■									
11					■							
12				■				■				■

Solution du N° 226

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	U	F	F	R	A	G	E	T	T	E	S
2	O	N	■	R	O	B	E	R	T	■	P	C
3	P	I	C	A	B	I	A	■	C	O	U	E
4	O	R	I	G	A	M	I	S	■	U	R	L
5	R	A	■	R	■	E	S	■	■	B	A	L
6	I	■	L	A	S	■	■	C	A	L	■	E
7	F	R	A	N	G	I	P	A	N	I	E	R
8	I	O	■	C	■	■	E	R	I	E	■	A
9	Q	U	I	E	T	I	S	T	E	■	A	I
10	U	V	A	■	A	R	A	I	R	E	S	■
11	E	R	M	I	T	A	G	E	■	O	E	A
12	S	E	■	L	I	S	E	R	O	N	■	A

**Rallye**

Samedi 12 juin 2021.

Apéritif de fin d'année

Samedi 4 décembre 2021
Musée Encre & Plomb
Chavannes-près-Renens.

**Assemblée générale**

Elle aura probablement lieu cet automne, en octobre, si la crise sanitaire se calme un peu. Ce sera dans le canton de Fribourg.

QUELQUES MOTS D'ESPRIT

La raison se compose de vérités qu'il faut dire et de vérités qu'il faut taire.

Antoine de Rivarol

Tout est relatif, voilà la seule chose absolue.

Auguste Comte

On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui.

Pierre Desproges

L'université développe toutes les facultés, entre autres la bêtise.

Anton Tchekhov

Si l'administration militaire était bien faite, il n'y aurait pas de soldat inconnu.

Louis Jouvot

Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps, mais vous ne pouvez pas tromper tout le monde tout le temps.

Abraham Lincoln

Toutes les religions se ressemblent par la quête.

Jules Renard

Les personnes âgées croient tout, les adultes doutent de tout et les jeunes savent tout.

Oscar Wilde

Les vieillards aiment à donner de bons conseils pour se consoler de n'être plus en âge de donner de mauvais exemples.

François de La Rochefoucauld

Les traités, voyez-vous, sont comme les jeunes filles et les roses : ça dure ce que ça dure.

Charles de Gaulle

La première moitié de la vie se passe à désirer la seconde. La seconde à regretter la première.

Alphonse Karr

La vie humaine est comme le fer, elle s'use dans la pratique et se rouille dans l'inaction.

Caton d'Utique

Quand on travaille pour des hommes, on en met un coup ; quand c'est pour des cons, on fait semblant.

Alexandre Soljenitsyne

Extrait de : Claude Gagnière, 2000 mots d'esprit de Confucius à Woody Allen, Éditions du Seuil (Points), 2011.



Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 228 fin juin 2021

MEMBRES DU COMITÉ

Présidente

Monica D'Andrea
Chemin du Boisy 34
1004 Lausanne
+41 76 339 89 09
monicadandrea@sunrise.ch

Vice-présidente

Luce Jaccard
Av. du Parc-de-la-Rouvraie 25
1018 Lausanne
+41 77 471 13 90
luce.g.jaccard@gmail.com

Trésorier et administrateur par intérim

Michel Pitton
Chemin de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+41 79 212 16 13
michel.pitton@formatyp.ch

Secrétaire aux verbaux

Michel Viredaz
Chemin de la Rosière 8bis
1012 Lausanne
+41 21 728 67 38
michel.viredaz@bluewin.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 228/2-2021

Lundi 17 mai 2021

N° 229/3-2021

Lundi 16 août 2021

N° 230/4-2021

Lundi 15 novembre 2021

N° 231/1-2022

Lundi 14 février 2022

Adresse de courriel

pour l'envoi des articles:
olivier.bloesch@bluewin.ch

Tarifs publicité

par parution (noir-blanc)

Une page: 100 francs

Demi-page: 50 francs

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Olivier Bloesch
olivier.bloesch@bluewin.ch

Design graphique

Nordsix

Préresse

Chantal Moraz

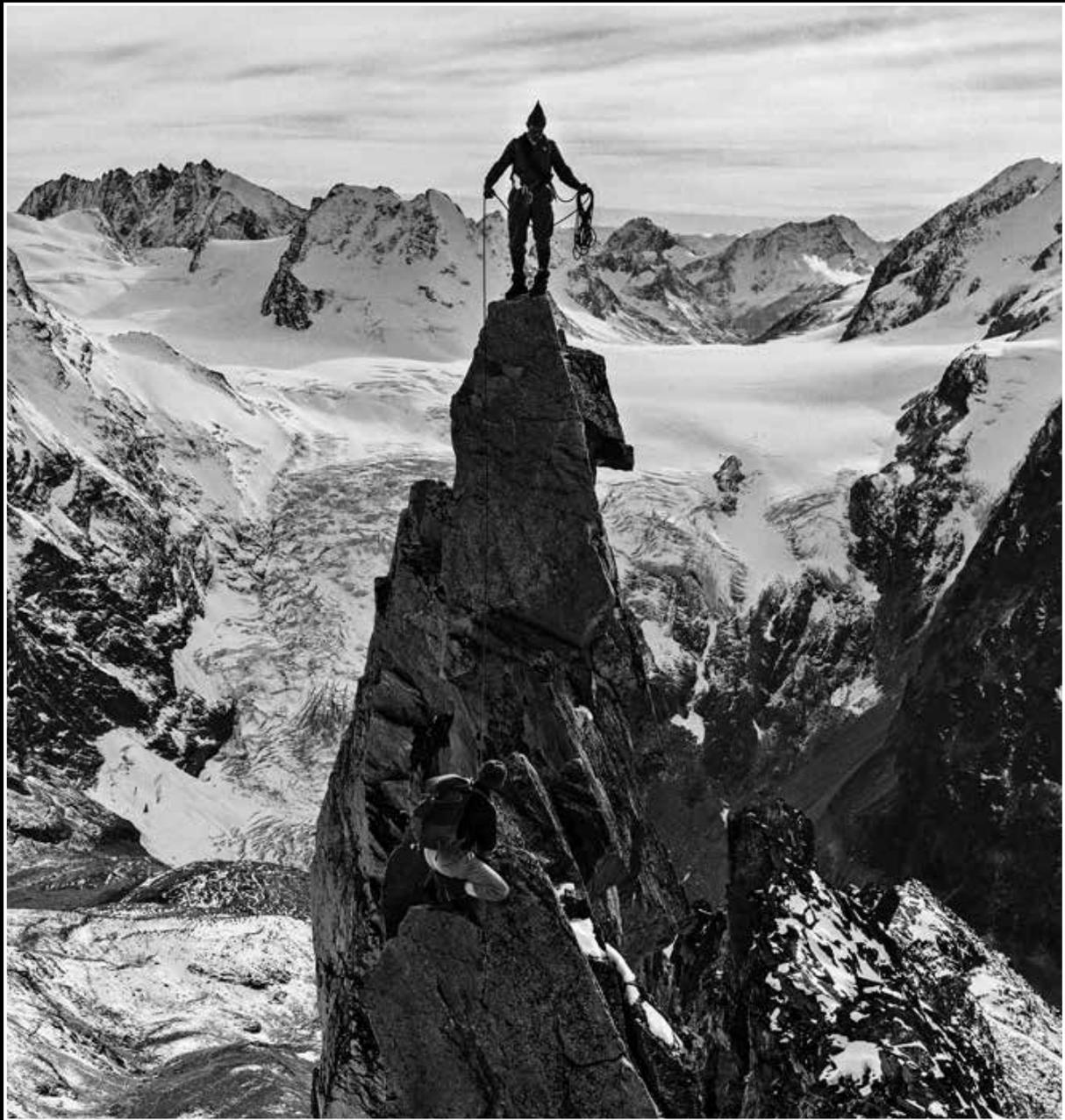
Impression et expédition

IRG Sàrl,
En Budron H20, 1052 Le Mont

Tirage 350 exemplaires

MICHEL DARBELLAY

Photographe



Doues-Blanches, Évêlène, 1970 © Michel Darbellay, Médiathèque Valais - Martigny

Fondation Pierre Gianadda

5 décembre 2020 - 13 juin 2021

Martigny

Tous les jours de 10 h à 18 h

Suisse